

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE du 16 mars 2017

Membres présents : M. Zerarga, conseiller municipal chargé des affaires scolaires ; Mme Barré, DDEN ; Mme Cancouët, coordinatrice des TAP ; Les enseignants : Mmes Delavaud, Brossard, Fouchier, Millet-Guérin, Garnier, MM. Aubert, Maury, Raballand ; Les parents d'élèves : Mmes Bricault, Guilbaud, Sochard, Mullier, Touchard, et M. Lagrange ; M. Ollive en tant que parents d'élève observateur.

Membres excusés : M. Perez, maire de St Xandre ; Mme Defrain, conseillère municipale ; Mme Besançon, Inspectrice de l'Education Nationale ; Mmes Bernard-Gourribon, Favreau, Casanave, Budyneck, Chargé, enseignantes ; Mme Leroux, psychologue scolaire ; Mmes Barrault, Couturier, Kaczmarek, Potier, Ramos, Aitsiali, Bouchez, Danfa, Morry-Grammont et MM Bénéteau, Mayot, Renaud parents d'élèves.

1- Adoption du compte rendu du Conseil d'École du 18 octobre 2016.

Remarques éventuelles ? Aucune remarque il est donc approuvé.

2- Prévisions de rentrée : effectifs, constitution des classes.

235 élèves ce jour / 236^{ème} en mai (1 nouveau CM1)

L'an prochain, 50 CM2 partent et 44 CP arrivent (sous réserve) d'où une balance des effectifs de - 6.

Flux migratoire de 0 (déménagements et emménagements) pour le moment.

Prévisions d'effectifs : autour de 230 (227 pour le moment).

44 CP + 2 maintiens envisagés, soit 46 CP ; 46 CE1 ; 43 CE2 ; 51 CM1 ; 41 CM2

Structure des classes et répartitions pas encore faites. Rappel des règles de constitution des classes : beaucoup d'éléments sont pris en compte, d'où un affichage des classes seulement la veille de la rentrée.

Effectifs côté mairie ? Quelques précisions : 45 naissances en 2015 / 55 en 2016 ; Ils n'en savent pas davantage sur les logements livrés.

Demande de la mairie : existe-t-il un projet d'ouverture de classe Ulis ou autre ?... Pas prévu à St Xandre.

3- Réponse de la mairie aux différentes demandes de travaux et d'investissements :

Budget : 7900 € pour les fournitures scolaires comme en 2016 mais 500 € de moins que le budget 2015 + rappel 'souci' commande en décembre (commande bloquée par la mairie).

Demande impérative de maintien du budget car les manuels scolaires n'ont pas été changés, tout a un coût, on fonctionne sans, mais ce n'est pas l'idéal.

9200 € pour 2017 pour la coopérative scolaire (diminuée d'environ 400 € aussi par rapport aux années précédentes) mais fonctionnement très correct.

Retour sur les demandes faites en janvier 2017 : demande de **changement de photocopieur – très important** - (pas de copie couleur, pas de numérisation ...)

+ une autre imprimante, la fin du programme de rénovation des classes (2 classes) ainsi que l'installation du matériel informatique qui va avec, les rideaux pour occulter les classes, revêtement de sols ...eau chaude

Installation d'une ouverture / fermeture électrique du portail : un problème important du fait du dérangement des classes les plus près du portail.

Réponse de la mairie : concernant le portail et le plan vigipirate, le dossier est en cours pour un appel d'offre ; les travaux seront faits en juillet (films occultants, alarme intrusion, étanchéité de la toiture au niveau des toilettes (8000 €), visiophone portail.

Rappel dès demain auprès du responsable mairie de la part du représentant mairie présent, urgence pour le photocopieur.

4- Site internet de l'école : information.

Site hébergé par le rectorat ; chaque école qui le souhaite peut mettre en ligne un article, des photos, des chansons ... en accès public.

Souhait : que les CR de conseil d'école soient consultables en ligne et plus photocopiés à tous les parents. Possibilité de mettre un lien sur le site de la mairie, et inversement. Une information au sujet de ce site sera adressée prochainement aux parents.

5- Fonctionnement de l'école, application du plan Vigipirate : convention d'utilisation des locaux scolaires ; problèmes du portail.

Planning à la journée à faire pour préciser les différents intervenants aux différentes heures de la journée, afin que les parents se repèrent et puissent s'adresser aux bonnes personnes selon les besoins, les demandes ...

40000 € de dépenses TAP au niveau des intervenants, matériel TAP dans les 5000 € (maternelle et élémentaire).

La convention pour l'utilisation des locaux (respect des règles de fonctionnement et de sécurité par tous les utilisateurs des locaux) est en cours de validation. Une note de service a été faite pour le personnel de service au sujet des accidents à l'école mais en hors temps scolaire.

6- Sorties scolaires et classes de découverte : planning, financement et autorisation (nuitées+vélo).

A venir, des sorties vélo : classe de Mme Fouchier (rencontre des correspondants à Marsilly) et de M. Maury (sortie avec nuitées sur l'île de Ré) + sorties avec nuitées de M. Aubert et de Mmes Bernard-Gourribon et Favreau ainsi que la classe de Mme Fouchier.

Question d'un parent : comment sont recrutés les étudiants qui accompagnent ses sorties ? Le choix de 'non-parents' est souvent fait pour éviter tout critère affectif. Choix des étudiants qui sont en formation de maître, ils sont titulaires du BAFA et de la formation aux premiers secours.

Il faut faire confiance aux jeunes collègues, ce sont des professionnelles. Les sorties sont approuvées et validées par le conseil d'école.

7- Fête de l'école : mise en commun des informations et organisation.

C'est trop compliqué de faire la fête de l'école le même jour que la maternelle dès qu'il y a une prestation des élèves.

Problème avec le planning de la salle de l'Agora (spectacles de danse, élections législatives sur deux weekends, réservation pour du rugby + première semaine de juillet réservée totalement).

Conclusion : pas de salle de l'Agora disponible en juin (pas de réponse de la mairie pour le moment), les enseignants n'envisagent donc pas de faire chanter les enfants pour le moment (chorale impossible en extérieur car non audible).

8- Questions diverses

Inquiétudes des parents quant au taux d'encadrement dans la cour au moment de la pause méridienne : Explication concernant les différentes réglementations et différenciation entre espace Camaïeu et prise en charge 'mairie'. Problème soulevé de sous-effectif pour la surveillance. Réponse de la mairie : pas d'actualité de mettre du personnel supplémentaire car il n'y a pas de taux d'encadrement pour ces temps-là du fait qu'ils ne sont pas déclarés à la DDJS.

Deux animateurs de l'Espace Camaïeu interviennent le midi, ils peuvent prendre un groupe d'enfants assez conséquent. Le but est de faire travailler les personnes ensemble, afin 'd'alléger' cette surveillance et de travailler de manière plus 'sereine'.

Manque de propreté des toilettes... Ils sont nettoyés tous les jours, et correctement, sauf agent malade.

Plan vigipirate : installations respectées ? voir réponses précédentes.

Rappel horaires : laisser les enfants sortir à 15h55 ; ok mais si les intervenants sont sur place. Donc, le même rappel sera fait par la coordinatrice aux animateurs. Pour conclure sur les TAP, il y aura un comité de pilotage en mai.

Fin du conseil d'école à 20h15.

Secrétaire de séance : Mme Brossard

JM. Raballand, directeur